



**JOURNEE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE EN GEOGRAPHIE - 02/02/15**

## **AMENAGER LES VILLES FRANÇAISES POUR LA QUALITE DE L'AIR**

**MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME – AMPHITHEATRE**

### *Problématiques et objectifs de la matinée*

Depuis quelques années, les inquiétudes concernant la qualité de l'air en ville semblent être remontées dans les préoccupations environnementales françaises, remontant à un niveau équivalent avec la lutte contre le changement climatique. L'année 2014 a ainsi été marquée par plusieurs pics de pollution aux particules fines et dès lors par des prises de consciences sociétales complexes ainsi que d'affirmations politiques d'une volonté d'amélioration de la qualité de l'air en ville.

Si des progrès nets se sont fait sentir sur les pollutions d'origine industrielle, ce sont les pollutions liées aux mobilités automobiles qui sont pointées du doigt, notamment provoquées par les dioxydes d'azote (NOx). Les particules fines (PM10 et PM2,5) s'avèrent au moins tout autant problématiques. Mais leur réduction pose de grands dilemmes en matière d'aménagement des territoires et de politiques des transports. Parmi les axes possibles d'amélioration sociétale figure l'encouragement des mobilités douces ou actives, c'est-à-dire le recours à la marche à pied, au vélo et autres (skate, trottinette, patins) pour des déplacements urbains de courte distance. Or l'augmentation de la part modale de ces mobilités douces demande un engagement aussi bien des citoyens que des politiques d'aménagement urbain.

Le croisement de ces questions se situe au cœur de la formation des étudiants en géographie à l'université de Bourgogne.

Le traitement de ces problématiques vise à éclairer l'enseignement des programmes de géographie de collège et de lycée sur un certain nombre d'aspects :

- Grandes notions de géographie : développement durable ; risques et nuisances ; aménagement urbain ; mobilités quotidiennes
- Chapitres directement concernés : « Ménager l'atmosphère » (5<sup>e</sup>) ; « Villes et développement durable » (2<sup>nd</sup>e)
- Chapitres indirectement concernés : « Mon espace proche » et « Habiter la ville » (6<sup>e</sup>) ; Approches du territoire au quotidien (1<sup>e</sup>) ; « La France en Villes » (1<sup>e</sup>)

La matinée est animée par les enseignants-chercheurs du département de géographie, des laboratoires Biogéosciences – Centre de Recherches en Climatologie (CRC) et ThéMA – Théoriser et Modéliser pour Aménager.

**9h30 – « La qualité de l'air en ville » – Yves Richard**

Présentation d'une demi-heure suivie d'1/4h de questions.

Cette présentation abordera les différents problèmes de pollution atmosphérique en ville, dans une perspective de compréhension du milieu urbain : les différents polluants, leurs origines et leur mesure.

**10h15 – « Les politiques de qualité de l'air » – Anne Jégou**

Présentation de 20 mn suivie de 10 mn de questions.

Cette présentation concernera l'articulation des différentes politiques en faveur de la qualité de l'air, aux échelles européenne, nationale, régionale et locale, mais aussi avec les politiques de lutte contre le changement climatique.

**10h45 – pause**

**11h00 – « Favoriser les mobilités douces pour améliorer la qualité de l'air » –  
Valérie Facchinetti-Mannone, Justin Emery et Anne Jégou**

Présentation d'une demi-heure suivie d'1/4h de questions.

Les étudiants de géographie ont réalisé de nombreuses enquêtes à Quetigny, notamment sur les mobilités douces, dans le cadre de l'Agenda 21. Cette mise en questionnement locale a permis d'aborder en pratique les questions de marchabilité et de cyclabilité urbaine, à l'heure où le Grand Dijon élabore son schéma directeur des mobilités douces.

**11h45 – « Présentation des formations en géographie à l'UB » - Thomas Thévenin, Pierre  
Camberlin, Valérie Facchinetti-Manonne**

Présentation d'une demi-heure suivie d'1/4h de questions

Les différents responsables de diplôme du département de géographie présenteront la Licence de Géographie, le Mobilités Environnement Climat et la Licence Professionnelle Gestion du Patrimoine Paysager Végétal en Milieu Urbanisé.

**12h30 – déjeuner**